STATE OF NEW YORK | EXECUTIVE CHAMBER

ANDREW M. CUOMO | GOVERNOR

Pour publication immédiate : 7 octobre 2013

LE GOUVERNEUR CUOMO PROCLAME OCTOBRE MOIS DE LA SENSIBILISATION ENVERS LA VIOLENCE FAMILIALE

Le Gouverneur de l'État de New York M. Andrew M. Cuomo a proclamé octobre 2013 mois de la sensibilisation envers la violence familiale dans l'État de New York, et il encourage tous les New-Yorkais à participer à la campagne annuelle Faire l'éclairage sur la violence familiale de l'État de New York en portant du mauve le mercredi 16 octobre.

« L'État de New York s'engage à offrir aux victimes de violence familiale les protections et les ressources juridiques dont elles ont besoin, et à faire en sorte que les contrevenants soient punis comme il se doit de leurs actions atroces, a déclaré le Gouverneur Cuomo. La désignation d'octobre comme mois de la sensibilisation envers la violence familiale et notre campagne Faire l'éclairage visent à sensibiliser les New-Yorkais sur ce qu'ils peuvent faire pour lutter contre la violence familiale, et cela envoie également un message dans nos communautés : ce ne sera pas toléré. »

En coordination avec le Bureau de la Prévention de la Violence familiale (OPDV), la campagne Faire l'éclairage favorise l'utilisation du mauve - longtemps associé à la sensibilisation envers la violence familiale - de façons créatives tout au long d'octobre afin d'accroître la sensibilisation envers ce problème et les efforts pour le combattre.

Par exemple, des monuments et bâtiments de partout dans l'État, comme Niagara Falls, le Hall des langues de l'Université de Syracuse, l'Hôtel de Ville de Schenectady, le bâtiment administratif de l'Université de l'État de New York, le pont de la mi-Hudson et Times Square, ont été baignés de mauve ou dotés de lumières mauves dans le cadre de la campagne.

La directrice administrative du OPDV Gwen Wright a déclaré : « Le Gouverneur Cuomo se tient avec nous pour affirmer le sérieux de la violence familiale en proclamant octobre mois de la sensibilisation envers la violence familiale dans l'État de New York. Notre campagne annuelle Faire l'éclairage soutient les individus et les communautés de partout dans l'État en leur offrant une façon gratuite ou peu coûteuse de participer à ces efforts de sensibilisation envers le problème, la sensibilisation étant une

composante essentielle de la prévention contre la violence familiale. »

Plus de 500 entités de partout dans l'État, dont des gouvernements municipaux, des tribunaux, des entreprises privées, des collèges, des organisations à but non lucratif, des agences d'application de la loi et des programmes d'aide aux victimes de crime, ont participé à la campagne depuis son début en 2008.

En plus d'utiliser des lumières mauves pour illuminer les bâtiments et autres structures, certains groupes les ont utilisées de diverses façons, comme dans la création d'un ruban mauve « vivant », composé d'individus vêtus de mauve et photographiés alors qu'ils formaient le motif emblématique, la tenue d'une chasse au trésor mauve et la suspension de bannières avec distribution de bracelets et autres matériaux portant des messages de sensibilisation et des renseignements sur les endroits où obtenir de l'aide.

Les entités et les individus qui participeront à la campagne Faire l'éclairage de l'État en utilisant des lumières ou des vêtements mauves le 16 octobre ou tout autre jour du mois sont encouragés à envoyer leurs photos au opdvpurple@opdv.ny.gov pour que l'OPDV puisse les partager sur Facebook (www.facebook.com/nysdomesticviolence) et Twitter (@NYSOPDV). Joignez-vous à la conversation sur Twitter au #shinethelight.

New York est le seul État au pays à être doté d'une agence administrative dont la seule mission est de lutter et de prévenir la violence familiale. Depuis son entrée en fonction, le Gouverneur Cuomo a fait une priorité du renforcement de la réponse de l'État et de la réponse locale envers la violence familiale, un crime qui affecte de façon disproportionnelle les femmes et les enfants.

Sous l'égide du Gouverneur Cuomo, l'État a adopté diverses mesures législatives conçues pour renforcer la réponse du système de justice criminelle envers la violence familiale tout en offrant aux rescapés des protections accrues pour qu'ils puissent couper les liens de façon sécuritaire avec leurs agresseurs. Par exemple, New York a créé un nouvel acte délictueux grave pour infraction familiale aggravée, qui permet aux agences d'application de la loi de cibler la nature récidiviste de la violence familiale.

Les défendeurs ayant commis certaines infractions de niveau méfait et ayant déjà été reconnus coupables pour un méfait ou un acte délictueux grave spécifié contre un membre de la famille ou du foyer au cours des cinq dernières années feront maintenant face à des accusation d'acte délictueux grave. Les juges sont maintenant tenus de considérer les antécédents et l'utilisation en matière de possession d'armes à feu, ainsi que les infractions aux ordonnances de protection, au moment de déterminer la caution ou la libération des défendeurs accusés de violence familiale.

L'État a également pris des mesures pour répondre aux besoins non criminels des victimes de violence familiale, comme en exigeant des compagnies d'assurances, lorsqu'elles sont averties qu'il y a violence familiale, de ne pas mettre en péril la sécurité de la victime en divulguant des renseignements confidentiels à l'agresseur, et d'empêcher les agresseurs soumis à une ordonnance de protection ou accusé de la mort de quelqu'un de prendre des décisions concernant les funérailles ou les dispositions funèbres.

Les victimes de violence familiale et d'agression sexuelle peuvent demander de l'aide 24 heures par jour en appelant au numéro sans frais de l'État de New York : 1-800-942-6906 ou 1-800-942-6908 (espagnol).

Il y a également des programmes dans tout l'État qui offrent des services directs aux victimes de violence familiale et d'agression sexuelle, comme des services de conseil et des abris d'urgence pour les victimes et leurs enfants. Les renseignements sur ces programmes sont offerts sur le site Web de la Coalition contre la Violence familiale de l'État de New York : www.nyscadv.org, et le Bureau des Services aux Victimes de l'État de New York (www.ovs.ny.gov) finance également 186 programmes pour venir en aide aux victimes partout dans l'État.

Le Bureau de la Prévention de la Violence familiale (www.opdv.ny.gov) a pour tâche d'améliorer la réponse de l'État et des communautés locales envers la violence familiale. L'OPDV offre des directives au personnel administratif en matière de politiques et de mesures législatives, met en place des relations communautaires partout dans l'État ainsi que des programmes d'éducation publique et forme des professionnels sur la façon de répondre à la violence familiale dans un vaste éventail de domaines, dont la protection de l'enfance, l'application de la loi et les soins de santé.

###

Des informations supplémentaires sont disponibles sur www.governor.ny.gov
État de New York | Executive Chamber | press.office@exec.ny.gov | 518.474.8418